

LE P'TIT *Bacillais*

N°12



« L'automne raconte à la terre
les feuilles qu'elle a prêtées à l'été »

Bonjour à toutes et à tous,

Déjà 20 mois que la nouvelle équipe municipale œuvre pour la commune de Bacilly. Je vous présente un premier bilan des projets envisagés et ceux réalisés à ce jour.

1) La priorité avait été mise sur l'aménagement du cœur de bourg.

Ces travaux sont enfin effectués et vont, nous le souhaitons vivement, sécuriser le bourg. Pour ce faire, nous avons été conseillés par la Direction Départementale Terre et Mer (DDTM) et surtout par l'Agence Technique Départementale Mer et Bocage de Villedieu, Maître d'œuvre de l'ouvrage.

Les principaux objectifs (détaillés plus loin dans ce bulletin) :

- faire ralentir les véhicules (voitures, camions, tracteurs, 2 roues motorisés...) au moyen d'écluses, de giratoires et de marquage d'interdiction de stationner.

- sécuriser les piétons, au moyen de cheminements piétonniers (granulats rouge) sur lesquels le stationnement est interdit (bandes blanches). Aux abords des carrefours, mise en place de potelets.

- matérialiser des places de stationnements.

Nous sommes tous, ou presque, à un moment donné, à la place d'un automobiliste ou piéton. Pensez-y et vous respecterez ces panneaux et marquages au sol qui permettent à chacune et chacun d'être plus sereins et sécurisés sur la chaussée ou les cheminements piétonniers.

2) Les rythmes scolaires et les TAP.

Pour la rentrée 2015, le Syndicat scolaire (SIVS Bacilly-Vains) a mis en place un Projet Educatif Territorial (PEDT) sur la période 2015-2017. A sa tête, un comité de pilotage gère les Travaux d'Activités Périscolaires (TAP). Aujourd'hui, nous avons des difficultés pour avoir quotidiennement 8 encadrants, d'autant plus que le bénévolat se fait rare. Si des personnes sont intéressées par les TAP, je suis à leur écoute.

D'autre part, en ce qui concerne le Regroupement Pédagogique Intercommunal Bacilly-Vains (RPI), une centaine d'enfants est scolarisée sur les 2 sites. Jusqu'à preuve du contraire, ceux-ci sont toujours ouverts.

3) Parc situé au nord de l'église et ateliers communaux.

L'ouverture du parc sera fonction du budget et de ses priorités. Vous savez que nous sommes en restrictions de dotations de la part de l'Etat (même si celui-ci les repoussait d'un an, de 2016 à 2017).

Quant aux ateliers communaux, et pour la même raison que ci-dessus, leur construction devra attendre.



4) Réseaux de communication.

Couverture mobile : suite à un accord entre les principaux opérateurs télécoms, chacun devrait avoir la possibilité de téléphoner depuis son mobile d'à peu près partout en France, à condition d'être à proximité d'une zone habitée (et ce dès la fin 2016).

Accès internet : nous devons être patients. Pour parer aux zones blanches (ou mal desservies), le Conseil Départemental et Manche numérique ont prévu de faire appel à un réseau hertzien (dit «MiMo»). Celui-ci doit garantir aux abonnés un raccordement comparable à une bonne connexion ADSL. Mais ce sera long. Les derniers...pas avant 2029 !

Site internet : le site internet de la mairie est ouvert : www.bacilly.fr

5) Communauté de Communes Avranches Mt St Michel ou CCAMSM.

La réforme territoriale se poursuit. La préfète de la Manche a notifié un projet de schéma départemental de coopération intercommunale. Ce projet aurait pour finalité de regrouper plusieurs communautés de communes. La loi du 7 août 2015 vise notamment à renforcer les solidarités territoriales. Ainsi, dans le sud manche, la nouvelle communauté inclurait la nôtre, ainsi que celles de St James, du Val de Sée, de St Hilaire du Harcouët, de Villedieu et du Mortainais.

6) Nos aînés ou nos anciens.

Par l'intermédiaire du CCAS, la commune essaie de faire le maximum pour nos anciens, et en particulier les plus démunis. Nous sommes à votre écoute. N'hésitez pas à venir vers nous.

En conclusion, un mot sur les communes nouvelles.

Lors de sa dernière réunion du 18 novembre, le Conseil Municipal s'est prononcé contre l'adhésion à la commune nouvelle : 6 voix pour, 1 abstention et 8 voix contre.

Joyeuses fêtes !

Le Maire
Adolphe BAUGÉ

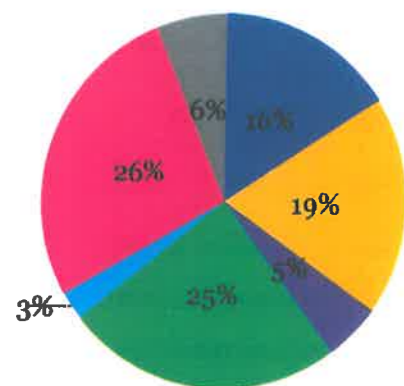
Compte Administratif Provisoire 2015

DEPENSES FONCTIONNEMENT

Réalisé : 603 949 €

(Prévu : 798 236 €)

- Charges de caractère général (Eau, Électricité, Assurance, Entretien Batiment...) : 96 171 €
- Charges de personnel (Salaires, Cotisations, Charges...) : 114 047 €
- Atténuations de produits (Taxe pour l'Etat) : 29 872 €
- Dépenses imprévues : 0 €
- Virement à la section d'investissement : 148 319 €
- Opérations d'ordre entre sections (Amortissements des biens, Logements, PLU...) : 15 147 €
- Autres charges gestion courante (Indemnités élus, écoles, subventions associations...) : 162 749 €
- Charges financières (Intérêts des emprunts) : 37 644 €

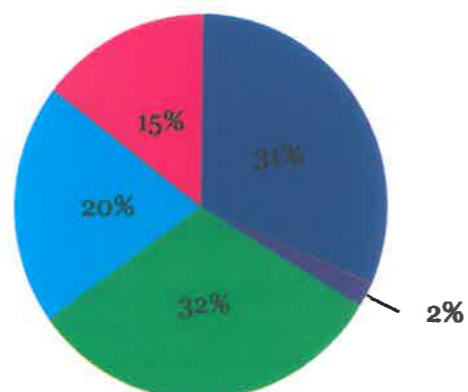


RECETTES FONCTIONNEMENT

Réalisé : 800 496 €

(Prévu : 798 236 €)

- Exédent antérieur reporté fonctionnement : 251 151 €
- Atténuations de charges (Remboursement des assurances du personnel) : 439 €
- Produits des services (Concessions de cimetière, Refacturations de charges diverses...) : 16 057 €
- Impôts et Taxes (Taxes foncières, Taxe d'habitation, Compensation de la Communauté de Communes...) : 252 757 €
- Dotations et participations (Aides de l'Etat) : 162 046 €
- Autres produits gestion courante (Loyers des logements, Locations de salle...) : 118 046 €

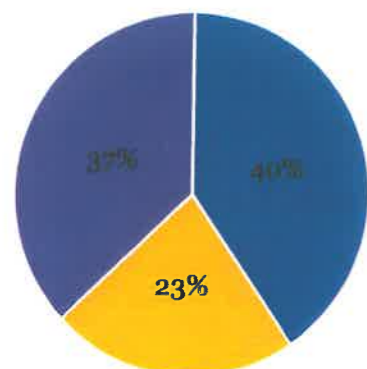


DEPENSES INVESTISSEMENT

Réalisé : 189 262 €

(Prévu : 207 899 €)

- Remboursements d'emprunts : 76 443 €
- Immobilisations corporelles (Travaux, Totem cimetière, achat de véhicule, tables & chaises salle des fêtes...) : 42 819 €
- Immobilisations en cours (Sécurisation du bourg) : 70 000 €

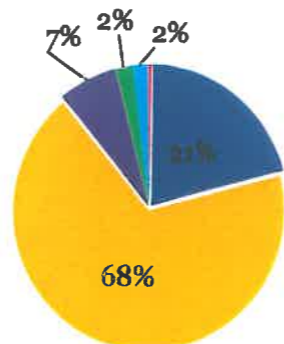


RECETTES INVESTISSEMENT Réalisé

: 217 998 €

(Prévu : 207 899 €)

- Solde d'exécution d'investissements reporté (Bénéfice antérieur) : 45 520 €
- Virement de la section fonctionnement : 148 319 €
- Opérations d'ordre entre sections (Amortissements) : 15 147 €
- Dotations fonds divers réserves (Reversement de la TVA par l'Etat, Taxe d'aménagement) : 4 364 €
- Subventions d'investissements (Amendes de police pour sécurisation du bourg) : 3 867 €
- Emprunts et dettes assimilées (Cautions des logements) : 781 €



Sécurisation du Bourg

Depuis quelques semaines, vous avez pu constater qu'il y a un nouvel aménagement du bourg. Celui-ci a pour but de le sécuriser et de permettre aux piétons et aux véhicules de partager la chaussée en sécurité.

1°) Panneaux d'entrées de bourg.

Sur le plan ci-contre, nous en avons déplacé certains: ceux de la rue St Étienne, de la rue de l'Ancienne Gare et de la rue de Montgermont. L'Agence Technique Départementale Mer et Bocage de Villedieu nous a conseillé de rapprocher du centre bourg ces 2 derniers notamment pour la raison suivante : ces 2 panneaux étaient initialement trop éloignés ; aussi les automobilistes avaient tendance à accélérer du fait de la verdure sur les bas-côtés et dans les champs.

Nous avons demandé au Conseil Départemental, par l'intermédiaire de notre Maître d'œuvre, que soit mis un panneau de limitation « 70 » sur la route de la Butte es Gros, en partant des « Landelles » jusqu'à l'entrée du bourg. Celui de la rue St Etienne a été reculé pour qu'il soit vu avant le virage et donc pour sécuriser le parking de la salle des fêtes. Ces changements ont été également effectués pour qu'ils soient plus près des écluses (cf plan). Ainsi les voitures ne peuvent pas reprendre de la vitesse.

2°) Les écluses

Elles sont au nombre de 4 (celle de la rue de l'Ancienne Gare est absente sur le plan ci-contre). Elles ont pour but de diminuer la vitesse des véhicules entrant dans la commune. Elles laissent la priorité aux véhicules sortants.

3°) Des cheminements piétonniers

Ils ont été matérialisés avec un revêtement rouge (ce chemin est destiné aux piétons, non au stationnement des véhicules) avec une bande blanche (interdiction de franchir celle-ci).

A certains endroits plus dangereux (dans les courbes et près de la mairie) des potelets sont mis en place.

4°) Le stationnement

Au salon de coiffure, en retrait, il y a un parking privé et, devant, deux places de parking pour la clientèle.

A l'école, 8 places de parking pour permettre en particulier aux parents de stationner.

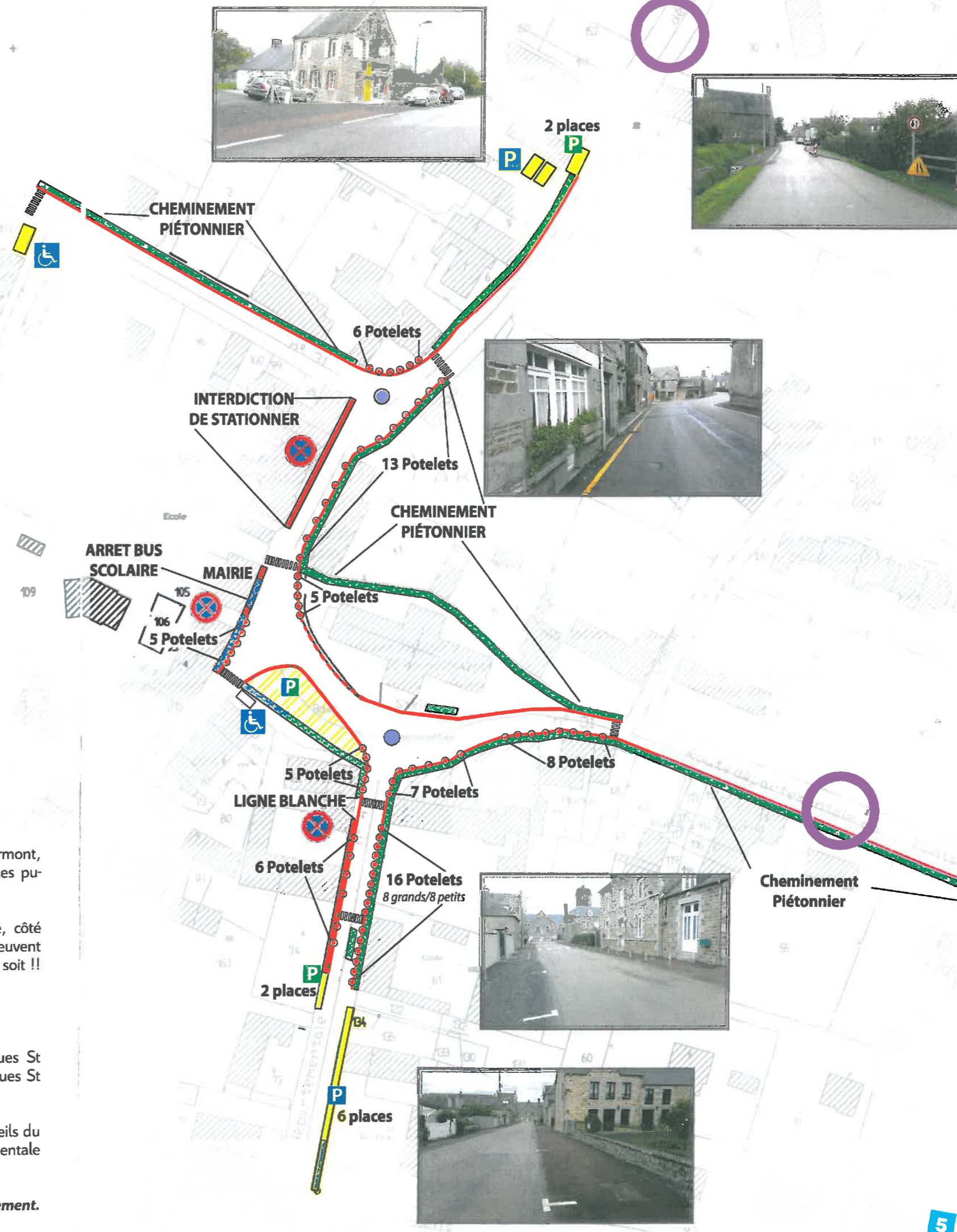
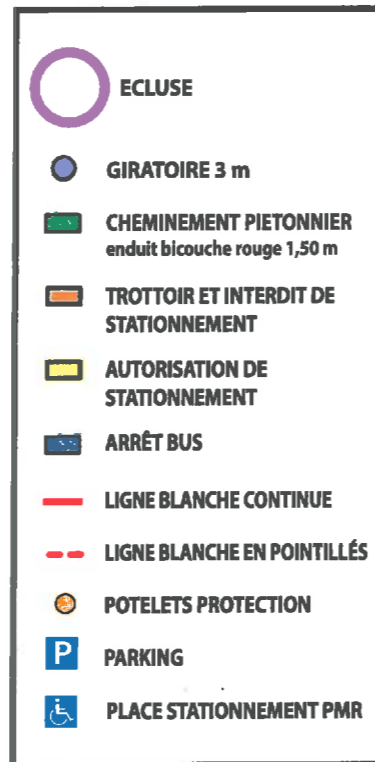
Pour les personnes à mobilité réduite : 3 places à la salle des fêtes, 1 place de l'église (et 1 au cimetière printemps 2016).

5°) Deux giratoires

Ils prendront place l'un au carrefour des rues St Gratien et de l'Ancienne Gare et l'autre à celui des rues St Étienne et de Montgermont.

Cet aménagement a été réalisé avec les conseils du Conseil Départemental et de la Direction Départementale terre et Mer.

Que chacune et chacun respectent ce nouvel aménagement.



Le mardi 1^{er} septembre les 100 élèves du RPI ont fait leur rentrée. 54 dans les classes de TPS/PS/MS, GS/CP et 46 dans les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 à Vains. De nouveaux élèves rejoindront l'école en janvier.

Cette année, les projets des classes sont axés sur le voyage. Pour les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2, ce sera un voyage dans l'histoire du Mont Saint Michel.

Au programme des activités sportives cette année

- En septembre et octobre les CM1/CM2 ont pratiqué le basket le mardi après-midi à la salle Roger Lemoine. Ce sera le tour des CE1/2, le vendredi de mars à mai.

- De la natation pour les GS, CP, CE1, CE2, CM1 & CM2, 10 séances entre septembre et février selon les classes.

- LES TPS PS MS participeront aux rencontres inter-classes de danse au printemps.

- Rencontres sportives de course ou d'orientation pour les CE ou/et CM au printemps

Au programme des activités culturelles cette année

- Chaque classe assistera à deux spectacles au théâtre d'Avranches pendant l'année.

- Les quatre classes participeront au prix littéraire des incorruptibles en partenariat avec la bibliothèque de Bacilly.

- Des sorties au Mont Saint Michel sont prévues pour les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2.



Répétition générale de la chorale en juin dernier

- D'avril à juin les classes prépareront le spectacle de fin d'année avec le musicien E. Jourdan.

Spectacle de fin d'année Vendredi 24 juin 2016 à Bacilly.

L'équipe enseignante et leurs élèves remercient l'Association de Parents d'Elèves pour son engagement auprès des classes et les parents qui accompagnent lors des sorties.

Au nom des enseignants et des élèves
Joyeuses fêtes de fin d'année.

Sandrine LEGRAND
Directrice du RPI



En juin les élèves de moyenne section se sont entraînés pour obtenir leur permis tricycle et leur permis piéton.

Délicieux esprit d'enfance chez tous nos aînés.

Cette année 2015, le 13 septembre précisément, la journée a commencé par une belle célébration religieuse organisée par Mme BOUDANT et ses bénévoles. Le CCAS les remercie pour leur dévouement et leur implication.

Ensuite, direction salle polyvalente où M. le Maire et les membres du CCAS ont accueilli les 92 personnes qui ont répondu à l'invitation.

Entouré des élus et des membres du CCAS, M. Le Maire a souhaité à tous la bienvenue. Puis, il a eu une pensée émue pour les malades et les disparus de l'année. Mme FRANCOIS a fait l'éloge du CCAS qui s'implique pour distraire nos aînés et aussi en les accompagnant dans leurs démarches. Elle rappelle également que les 10 foyers dans l'incapacité de se déplacer à ce repas se sont vu remettre un colis par les membres du CCAS.



Ce repas est aussi l'occasion, pour le CCAS et la municipalité, d'honorer les plus âgés des personnes présentes : les 93 ans de Mme Madeleine KEROUAS, les 87 ans de M. HERBERT Fernand et de M. MORAZIN Louis, sans oublier notre doyenne de la commune, Mme COUDRAY Madeleine.

Pour cette journée, le CCAS a voulu tester la résistance de nos aînés au pêché de la gourmandise par une décoration composée de bonbons, de gâteaux, des vrais et des faux...

C'est donc, sur ce thème sucré que les convives ont aussi été gâtés par le traiteur M. COUGET Bertrand de Saint Michel des Loups. Beaucoup ont fait une entorse au régime... On peut se le permettre de temps en temps, a dit le médecin !



Et puis, la gourmandise se déguste par plaisir et se partage entre amis, n'est ce pas ?

Cette année contrairement aux autres, ce sont les aînés qui ont été sollicités pour choisir le thème de 2016. Ce fut chose faite par bulletin, le thème recueillant la majorité sera la surprise pour l'année prochaine.

Tout au long du repas, l'animatrice Jocelyne DURAND ou « Myrtille » a charmé l'auditoire. Et il fallait voir nos aînés, rire, valser, gesticuler, dans la joie et la bonne humeur générale.

Tous les invités sont repartis avec une gourmandise sucrée, préparée par les membres du CCAS.

Merci à tous les acteurs de cette merveilleuse journée.

M. le Maire et le CCAS vous donnent rendez-vous dimanche 16 octobre 2016 et vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année 2015.



J'entame ma deuxième année de présidence à la tête de l'APE avec une équipe toujours aussi motivée, de nouveaux parents nous ont rejoints et d'autres ont souhaité arrêter pour différentes raisons.

Je vous présente la nouvelle équipe :

Amandine BALASAKIS (présidente), Laëticia LALISSE (trésorière), Fanny LEENAERT (secrétaire), et les membres : Aurore BACHOTET, Blandine LOSLIER, Mylène BURNET, Hélène HEINRY, Laurence LASSERRE, Mélanie SCHVOCH, Sarah CHARLIER, Bruno DRIDI, Hélène BREGEON, Fabienne GACEL, Adeline FAGOT et les parents présents lors de manifestations pour aider.

Cette équipe compte de nouveaux parents et reste toujours autant dynamique et motivée.



Notre but est toujours de récolter un maximum d'argent lors de nos différentes manifestations au cours de l'année afin de verser une subvention à la coopérative scolaire. En effet, cette subvention permet de participer au financement des diverses activités et sorties (théâtre, escalade, sortie à Jersey, kayak, équitation, ...) des enfants dans leur cadre scolaire.

Grâce aux actions de l'année précédente l'A.P.E a remis un chèque de 5000 € aux enseignants.

Un aperçu de nos différentes manifestations :

Le vide-grenier / marché d'automne, qui a eu lieu le dimanche 4 octobre 2015, a remporté un grand succès avec la restauration et buvette sur place.

Une opération pour Noël qui reste à définir.

La vente de galettes des rois.

La chasse aux œufs et ses activités pour les enfants le dimanche 3 avril 2016.

Vente de repas après la chorale des enfants en juin .

Tous les membres de l'A.P.E remercient toutes les personnes qui se mobilisent et qui s'investissent au sein des manifestations. Et en particulier, les parents, les communes de Bacilly et Vains, les Comités des Fêtes de Bacilly et Vains, Céline du « Bacillais ».

Amandine et l'équipe de l'A.P.E.

La Chaîne d'Or

Nous sommes une association culturelle pour tout le monde.

Les activités ponctuelles :

- Cours de russe tous les mercredis à 18h00
- 2, lieu-dit Granville à Bacilly**
- les mercredis à 15h30 - cours enfants (*la nouveauté*) et à 18h00 - cours adultes niveau I
- **la nouveauté** : les mardis à 17h30 - cours adultes niveau II

- L'atelier de la cuisine orientale : le 12 Décembre 2015 à 15h30 dans la Salle de Fêtes à Bacilly.
- S'inscrire avant le 8 Décembre par tel. : 02 33 70 81 97 ou 06 87 19 80 96.

Les autres activités :

- les expositions, lecture, conférences cours d'anglais, traductions, stages de peinture, de cuisine et de danses.

L'adhésion annuelle - 15 euros

Site web : <http://associationgoldenchain.blogspot.com>



Présentation du Club de l'Amitié

Le Club de l'amitié a tenu son A.G. le 2 juin dernier en présence de Monsieur le Maire, 110 adhérents avaient répondu présents pour notre A.G, laquelle était suivie du traditionnel repas de fin de saison servi par les membres du bureau.

Les activités du club ont été présentées, ce ne sont pas moins de 10 thés dansants qui sont organisés par saison ainsi que 4 concours de belote. Chaque organisation remportant toujours un réel succès.

Le 1er mardi de Janvier la galette des rois est offert aux adhérents présents.

Les adhérents qui le souhaitent se réunissent les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois à partir de 14 h à la salle de convivialité afin de soit jouer aux cartes, aux triomino, scrabble, tandis que d'autres préfèrent aller faire une marche d'environ 2 h dans les chemins environnants ou les petites routes de la campagne bacillaise. Au retour le goûter est pris en commun.

Si des personnes ont des idées pour des activités nouvelles n'hésitez pas à nous en faire part, toute suggestion est la bienvenue. Le prix des adhésions est de 12 € pour l'année, les adhérents bénéficiant d'un tarif réduit lors des repas ou du voyage.

L'adhésion peut être recueillie à tout moment en s'adressant à l'un des membres du bureau, lequel est composé de 2 Co-présidents Daniel MAJORCRYK et Jean-Pierre MAINCENT, la trésorerie étant confiée à Eliane MAINCENT, le secrétariat à Francine GUILLOUET, le trésorier adjoint étant Jean-Pierre MAINCENT et la secrétaire adjointe Marianne LEBARBIER.

Le premier dimanche de décembre a lieu notre traditionnel repas de Noël, préparé et servi par la maison

BORDAIS, la fin de l'après-midi est animée par Marcel qui nous interprète quelques morceaux de musique et permet ainsi de se dégourdir les jambes en faisant quelques pas de danse.

Les thés dansants ont lieu le 2ème mercredi de chaque mois de septembre à juin tandis que les concours de belote auront lieu le dernier mercredi des mois de février, avril, septembre et novembre, retenir ces dates sur vos agendas.



Comme les années précédentes nous essayerons d'organiser un voyage, ce dernier étant toujours apprécié des participants. En 2015 nous étions une quarantaine à visiter le Lactopole BESNIER à LAVAL avec déjeuner croisière sur la Mayenne.

Chaque année le Club de l'Amitié apporte son soutien au Téléthon en versant une participation de 125 euros, soit environ 0,90 € par adhérent.

Nous vous souhaitons à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année, une bonne et heureuse année 2016 accompagnée d'une bonne santé.

Les Membres du Bureau



Vous connaissez désormais l'association humanitaire Tapama, qui intervient au Mali depuis près de 20 ans (nous fêterons notre 20ème anniversaire en 2016). Comme chaque année, nous sommes partis au Mali du début novembre 2014 au début mars 2015. Nous vous présentons ici quelques-uns des projets réalisés lors de cette dernière mission.

Les faits marquants de la mission 2014 - 2015

ADMINISTRATION & ANTENNES :

Par décision unanime du conseil municipal, la ville d'Avranches est désormais partenaire de notre association, et jumelée avec la ville malienne de Bandiagara, capitale du célèbre Pays Dogon. Bravo à Avranches !

L'antenne Tapama - Saint-Lô (lycée Leverrier) a créé une nouvelle ressource : par un repas dit « bol de riz », une économie de 1250 € a été réalisée. Tapama a reçu 50% de ce don. Merci Saint-Lô.

PROJET « VILLAGES »

Village de Nombori :

- Ecole primaire : remise du don annuel de l'antenne Tapama - Saint-Lô (Lycée Leverrier) finançant les fournitures de l'école pour l'année et pour environ 300 enfants.

- Centre de santé J&R PERRIARD : fin de la construction des bâtiments qui abriteront le futur centre de santé. Mais ce village est encore interdit d'accès par l'ambassade de France de Bamako, pour causes de « terrorisme dans la région » ; espérons que l'on puisse enfin nous y rendre l'an prochain, l'équiper en électricité, et en matériels de santé.

Village de Massonkolon :

- Lavoir du fleuve : nous avons pu construire l'escalier de béton permettant aux femmes d'accéder enfin au fleuve; il mesure environ 12 m de long, pour disposer de marches longues et de faible hauteur, afin de permettre aux femmes de le grimper aisément, avec 30 kilos sur la tête et un bébé sur le dos parfois. Avec ses plots ferrailés de 1 m de profondeur, il ne devrait pas être déplacé ni attaqué par le fleuve. Il nous reste à réaliser la plateforme (partie droite sur la photo ci-contre) à mi-hauteur pour la saison des pluies où le fleuve remonte d'environ 1,50 m et « mange » parfois une personne, ou un enfant aventureux... Ce sera pour l'année prochaine...



Commune de Dah :

- Centre de santé. L'étude préalable est achevée. Des 28 villages de la commune, c'est le village de SINZARA qui, selon nous, doit recevoir le nouveau centre de santé. Les démarches sont engagées dans ce sens auprès des autorités locales. Si tout va bien, la construction pourrait commencer lors de la mission 2015 - 2016. Ce projet est financé par l'antenne « Tapama-La Roche-sur-Yon ».

Commune de Bamba :

- Moto - ambulance. Grâce au financement de l'antenne « Tapama-La Roche-sur-Yon », nous avons pu financer en janvier 2015 une moto-ambulance, pour assurer les transports en urgence des malades et des femmes allant accoucher, transports qui se faisaient avant par charrette avec âne. Un message reçu cet été nous apprend que nous avons « sauvé plusieurs vies »... sans commentaire...

EDUCATION :

- Concrétisation de la relation de la commune de BACILLY (50530) avec le village dogon de KOKOLO, par le financement de fournitures scolaires pour les 250 enfants de l'école, pour toute l'année. Merci à Bacilly.

APICULTURE :

- Nous sommes sollicités pour créer la Coopérative Apicole du Mandé (CAM), dans la région proche Ouest de Bamako, zone d'environ 2500 km². Nous sommes allés visiter des villages au milieu de la forêt très mellifère, selon les propos de notre expert. Les premières ruches devraient arriver en septembre, prêtes pour l'essaimage de la pleine lune d'octobre... A suivre...

Courriel : tapama@orange.fr
site : www.tapama.fr
blog : www.tapama.info

Tél. Isabelle MAZIER (Optic-2000 Avranches)
Jacquy PRUDOR (02.33.89.80.81)
Claude SIMON (06.31.36.49.18)

MERC!

En effet, cette saison 2015-2016 compte, à la date de rédaction de notre article, 79 adhérents.

Ils participent aux cours de gym, yoga et à l'activité ping-pong qui a pu reprendre. D'année en année, vous êtes de plus en plus nombreux et il faut noter que 51 % des adhérents sont Bacillais.

Nous tenons également à remercier Monsieur le Maire pour sa participation à titre personnel pour le spectacle de fin d'année ainsi que le Conseil municipal pour la subvention annuelle.

Vous pouvez à tout moment nous rejoindre au cours des manifestations que nous proposons pour cette nouvelle année 2016 :

- Dimanche 22 mai à 10h00 une randonnée pédestre
- Samedi 18 juin à 14h00 un tournoi de pétanque
- Mardi 5 juillet à 20h00 une randonnée pédestre
- Mardi 30 août à 19h30 une randonnée pédestre
- A partir du 5 septembre, il faut se motiver pour la reprise des activités sportives

- Lundi de 19h15 à 20h15 gym « douce » avec Maxime
- Lundi de 20h30 à 22h00 activité ping-pong
- Mardi de 20h15 à 21h15 gym « rythmé » avec Laurence
- Jeudi de 20h30 à 22h00 yoga avec Grégoire

- Dimanche 2 octobre de 9h00 à 13h00 un troc aux plantes
 - Mercredi 19 octobre à 20h30 Assemblée de l'Association
 - Dimanche 20 novembre à 15h00 spectacle pour les petits et grands enfants
- N'hésitez pas à venir avec vos amis ou votre famille.

C'est la saison de réaliser les boutures pour les troquer l'année prochaine. Nous instaurons un règlement afin que personne ne soit lésé.

Comme toutes les associations, nous aimerions de l'aide supplémentaire.

Si vous avez fait le choix de venir habiter à Bacilly pourquoi ne pas nous rejoindre afin de faire Vivre l'association.



Pour tout renseignement ou pour nous soumettre vos idées et vos envies tout au long de l'année, vous pouvez nous contacter :

- par mail : vivreabacilly@sfr.fr
- par courrier : une boîte aux lettres se trouve au niveau de la mairie
- par téléphone, chez Magalie au 02.33.58.72.64

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et une belle année 2016 à vous et à vos proches.

Annie, Aurélie, Christelle, Dominique,
Francine et Magalie
les 6 bénévoles de l'association
Vivre à Bacilly

Société de Chasse *de Bacilly*

Depuis quelques années, nous constatons une diminution du nombre de chasseurs sur notre société de chasse : 75 chasseurs dans les années 70 et seulement **26 en 2015/2016 !**

Malgré cela, nous tenons à remercier tous les propriétaires et fermiers pour leur confiance et qui permettent encore à tous les chasseurs de pouvoir



exercer leur passion et ainsi participer à l'équilibre cynégétique de la faune sauvage sur notre commune.

Tous les ans au mois de mars nous organisons notre repas « Chevreuil » avec environ 80 convives dans une ambiance appréciée et conviviale.

Grâce à une gestion cohérente depuis plusieurs années, nous constatons aussi que la population « lièvre » reste satisfaisante sur notre territoire et les membres de notre société réalisent toujours une surveillance importante pour la régulation des nuisibles en lien avec les propriétaires et fermiers et qui permet également que notre opération volière anglaise remporte un vif succès avec l'implantation de souches sauvages du faisan sur notre territoire.

**Bonnes fêtes de fin d'année.
TOUS LES CHASSEURS VOUS SOUHAITENT LEURS
MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2016**

Le Président
Claude DESVAUX

Comité des Fêtes

Lors de la dernière assemblée générale d'avril 2015, le comité des fêtes a accueilli un nouveau membre, Jean-Jacques Ollivier.

En mai, la fête des voisins n'a pas attiré les Bacillais. La météo et la date sans doute mal choisie (en même temps que la fête des mères), peuvent expliquer ce manque de succès.

La fête Saint Etienne s'est déroulée sur 3 jours. Le samedi, les Boucles Bacillaises ont marqué le coup d'envoi des festivités. Les coureurs à pied devaient effectuer 10 kilomètres.

Le dimanche, la fête s'est parfaitement déroulée grâce aux bénévoles très investis dans leurs missions. Enfin, le lundi, la traditionnelle collation à la pirote a ravi les convives venus en nombre.

Le bureau du comité avait à coeur de proposer cette année un voyage. Le 19 septembre, une trentaine de personnes a embarqué pour les îles Chausey. Le midi, les participants se sont retrouvés autour d'un pique-nique convivial offert par le comité.

L'année du comité s'est achevée par le repas dansant organisé le 7 novembre 2015.

Le comité des fêtes remercie les nombreux bénévoles qui oeuvrent pour la réussite de ces festivités et animent la vie à Bacilly.



Président
Jean-Benoît BAZIRE

Les Anciens

Combattants

Lundi 12 septembre 2015, l'association des anciens combattants de Bacilly a tenu son assemblée générale.

Chaque année, le 8 mai, le 11 novembre, nous nous rassemblons au monument aux morts avec dépôt de gerbe pour le souvenir des soldats tombés sur les champs de bataille de 1914 - 1918, 1939 - 1945 et Indochine.

Le 5 décembre, cérémonie pour la guerre d'Algérie, avec rassemblement au canton de Sartilly.

Diverses manifestations se sont déroulées :

Le 31 juillet 2014, le matin, en souvenir de la libération de Sartilly, toutes les associations se sont réunies à Sartilly avec leurs drapeaux, cérémonie et dépôt de gerbe. L'après-midi, à Avranches, défilé de Patton à la Mairie, avec discours des autorités.

Le 17 mars 2015, 100ème anniversaire en hommage aux quatre caporaux de Souain, fusillés à la ferme de Suippes, cérémonie et rassemblement des drapeaux, des 150 élèves des écoles et collège, des personnalités, et familles des caporaux, dans le respect de la mémoire et recueillement.



Défilé vers le cimetière, découverte de la plaque, dépôt de fleurs, Marseillaise et prise de parole des personnalités.

Nous avons participé à l'inhumation de M. Surin le 21 octobre 2014, avec les drapeaux :

- De M. Jacquet de Saint Jean le Thomas le 7 août 2015
- De M. Gautier de Saint Jean le Thomas le 4 septembre 2015

Nous avons commémoré l'Armistice du 11 novembre, a suivi le banquet avec l'association des anciens combattants de Lolif et Montviron.

Le Président
Fernand DUTEIL

Nettoyage

des Routes

L'automne est déjà bien avancé, les gros travaux agricoles se terminent.

La présence de boue ou autre substance nuisant à la sécurité publique peut avoir de fâcheuses conséquences pour les usagers de la route comme pour les auteurs du manque de nettoyage des chaussées.

L'article R116-2-4° du code de la voie routière rappelle que la responsabilité civile et pénale est engagée.

Mais, nous n'en sommes pas là car nous faisons appel au bon sens de tous et de chacun pour cohabiter dans l'art du bien vivre ensemble.

Notre commune aussi, a ses cyclistes, ses joggers, randonneurs, enfants en vacances, motards... Alors, essayons de circuler sans craindre glissades et dérapages en tout genre.

Si le nettoyage attend quelques jours, n'oubliez pas d'installer les panneaux de signalisation adaptés : présence de boue, chaussée glissante, travaux agricoles ou panneaux de danger.

**Par avance merci des efforts
et de la vigilance de tous.**



Naissances

MARION Loris Hugo Jordan, le 4 décembre 2014
 CARDIN Louise Gabrielle Denise, le 13 février 2015
 GOSSET Clara Mathilde Emma, le 27 février 2015
 DARROUX Lucien Aristide Denis, le 25 mars 2015
 BURT Joshua Adrian Olivier, le 6 mai 2015
 CHARLIER Paul Jacques Gilles, le 12 mai 2015
 SIMONIN Gwladys Yvane Mathilde Rachel, le 14 mai 2015
 LE BRUN Louis Bruno Thierry, le 3 juillet 2015
 GUILLAUME Mathis Michaël Nolan, le 22 septembre 2015
 BEAUMONT Noélia Lizia Anaëlle, le 31 octobre 2015



Mariages

Marion SOLIVA & Baptiste CARDIN, le 23 mai 2015
 Laëtitia RONDEAU & Antoine PICHON, le 27 juin 2015
 Martine BOUDET & Joël FARIN, le 11 juillet 2015
 Agnès BRÉZÉPHIN & Philippe COULMIN, le 8 août 2015
 Stéphanie BOUDET & Marc MAUNOURY, le 29 août 2015
 Karen FLEURY & Basile HÉLIOT, le 5 septembre 2015



Décès

Patricia PAPOUIN épouse BARENTON, le 14 décembre 2014
 Germaine DEGANE Bernadette veuve MORIN, le 17 décembre 2014
 Annie LEHERISSEY épouse LEMETAYER, le 18 janvier 2015
 Aimee CHOUARAIN veuve GAZENGEL, le 20 janvier 2015
 Marcel DELABROUSSE François, le 30 janvier 2015
 Germaine MARTIN veuve DESSERROUER, le 5 mars 2015
 Marie TURMEL épouse PRIME, le 19 avril 2015
 WARGNIEZ Patrick, le 17 mai 2015
 GUESNON Jeannine veuve LECHARPENTIER, le 6 juillet 2015
 CAHOREL Pierre, le 12 juillet 2015
 Jeanne JOSSEAUME épouse LEMONNIER, le 3 octobre 2015
 Pierre GOUVENOT, le 3 Décembre 2015,
 Denis PRIME, le 5 Décembre 2015



Tarif des locations en vigueur en 2016		
Salle Polyvalente	Commune	Hors commune
Vin d'honneur	60 €	80 €
Repas	160 €	230 €
Spectacle	160 €	230 €
Bal	350 €	450 €
Couvert	0.70 €	0.75 €
Verre	0.20 €	0.25 €
Eau et assainissement	6 € le m3	
Electricité	0.16 € le Kwh	

Salle de Convivialité	Commune	Hors commune
Vin d'honneur	40 €	50 €
Repas (week-end)	70 €	100 €

Les 2 salles	Commune	Hors commune
Repas	220 €	300 €

Site

Internet

Depuis début novembre, la commune a son site, il est consultable sur :

www.bacilly.fr

Sur la page d'accueil (image ci-contre) vous trouverez diverses rubriques :

- l'histoire
- le conseil municipal
- actualités
- bulletin municipal
- infos pratiques
- contact

En cliquant sur les onglets vous naviguez sur le site.

En cliquant sur «conseil municipal», vous trouverez notamment les comptes rendus.

«Actualités» : dans cette rubrique, vous trouverez la date du prochain conseil, les manifestations à venir, ainsi que tous les événements des associations.

Pour cela n'hésitez pas à nous envoyer vos infos. Vous utiliserez la rubrique «contact».

«Bulletin municipal» : les différents «P'tit Bacillais» en format pdf figurent dans cette rubrique.

«Infos pratiques» : locations de salle, associations, écoles, assistantes maternelles, commerçants et artisans, les hébergements...

Pour que ce site soit vivant, nous comptons sur vous pour nous faire part de vos remarques et suggestions.



Bibliothèque de Bacilly

Horaires : lundi 16h30 - 18h00
 mercredi 11h45 - 12h15 / 14h30 - 16h30
 samedi 10h00 - 12h00

Accès internet en libre service

Relais Poste «Le Bacillais»

ouvert tous les jours sauf le mercredi.

Assistantes maternelles

AUMONT Sylvie – 2 Le Fougeray
LALISSE Laëtitia – 13 rue du Lerre
CARLIER Nadège – 15 Le Fougeray
LEFEVRE Aline – 11 avenue Bredonne
GAUTIER Stéphanie – 4 La Vauverderie
LEENAERT Fanny – 3 Le Manoir du Vivier
RENAULT Christine – 9 rue Saint Gratien

Ecole RPI Bacilly-Vains

Directrice : **Mme LEGRAND Sandrine**
 02 33 70 87 38 ou 02 33 70 87 43

Services médicaux

Cabinet médical – Sartilly : 02 33 48 80 07
Dr DE LONGVILLIERS – Genêts : 02 33 70 87 87

Infirmière – Mme BARREAU Mélanie

8, rue de l'Ancienne Gare - Bacilly : 02 33 70 80 62
Permanence : 8h30 à 9h00 du lundi au vendredi et sur rendez-vous.

Déchetterie de Montviron

Tél : 02 33 48 43 85
 Horaires d'ouverture :
du 1er novembre au 28 février
 lundi, mercredi, vendredi et samedi
 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
du 1er mars au 31 octobre
 lundi, mercredi, vendredi et samedi
 09h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Presbytère de Sartilly

L'abbé **PASSART** : 02 33 48 80 37

**Communauté de Communes
Avranches - Mont Saint Michel**

Tarifs réduits : piscine, bibliothèque, école de musique...
 Renseignements CCAMSM
 1 rue Général Ruel – 50300 AVRANCHES
 Tél : 02 33 89 67 00
www.cc.avranchesmontsaintmichel.fr

Mairie

Tél : 02 33 70 84 14
 Fax : 02 33 70 80 49
 Email : mairie.bacilly@orange.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 16h00 - 19h00
 Mercredi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
 Samedi : 10h00 - 12h00

Permanences

des élus

Lundi 17h00 à 19h00

Jacqueline FRANÇOIS
 ou Marie-Claude LE TORREC

Mercredi 15h00 à 17h00

Adolphe BAUGÉ

Samedi 10h00 à 12h00

Eric QUINTON
 ou Jean-Pierre MAINCENT

Vœux du Maire

le DIMANCHE 11 JANVIER 2016

Adolphe BAUGÉ et l'équipe du conseil municipal vous invitent à 11h30, à la Salle Communale

Pour vous présenter leurs Meilleurs Vœux